

94.3065

## Interpellation Scheurer Rémy Informatisierung der Bibliotheksdienste Informatisation des services de bibliothèques

*Diskussion – Discussion*

Siehe Jahrgang 1994, Seite 1228 – Voir année 1994, page 1228

**Scheurer Rémy (L, NE):** En réponse à mon interpellation sur l'informatisation des services de bibliothèques, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il était conscient de la nécessité d'établir une politique coordonnée en Suisse, et que le Département fédéral de l'intérieur avait chargé la Bibliothèque nationale d'élaborer un concept de réseau de bibliothèques.

Tout cela m'a paru excellent. Mais alors, pourquoi vouloir, au prix de plusieurs millions de francs, faire terminer le développement d'Ethics par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich? Sur ce point, la réponse du Conseil fédéral me paraît tout à fait insatisfaisante, même si elle est circonstanciée.

Les bibliothécaires et les utilisateurs des bibliothèques ont de plus en plus besoin de pouvoir entrer en connexion avec les bibliothèques étrangères. Or, Ethics n'est, semble-t-il, pas conforme aux standards internationaux, à moins peut-être qu'on ne dépense encore beaucoup d'argent pour l'y conformer.

D'autre part, le développement d'Ethics concerne des problèmes de gestion de bibliothèques. Cela n'a rien à voir avec de la recherche digne en tous points d'une école polytechnique fédérale.

Ne vaudrait-il pas mieux alors charger les personnes qui travaillent sur Ethics de recherches plus ambitieuses et plus utiles à la situation de la Suisse comme à l'étranger, par exemple, de recherches sur les problèmes posés à l'informatisation des bibliothèques par le multilinguisme? Ne vaudrait-il pas mieux faire collaborer avec la Bibliothèque nationale les forces consacrées de moins en moins utilement à Ethics? On passerait alors de buts particuliers à des buts généraux. On passerait de combats d'arrière-garde à de plus prometteuses perspectives puisque, selon la réponse du Conseil fédéral, il est impératif que l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich trouve une solution de remplacement à Ethics d'ici fin 1998.

Un dernier mot encore: je ne comprends pas comment on peut charger la Bibliothèque nationale d'élaborer un concept de réseaux de bibliothèques et, en même temps, laisser se développer un système qui entrave et renchérit sensiblement la création de ce réseau national.

Je vous serais reconnaissant, Madame la Conseillère fédérale, de me prouver que l'achèvement du système Ethics est scientifiquement indispensable; que ce système est porteur d'avenir; qu'il est de nature à permettre la communication avec les grandes bibliothèques étrangères; qu'il est conforme à l'idée d'un concept national des bibliothèques; et qu'il est financièrement économique.

**Danuser Menga (S, TG):** Ich habe mich als Mitglied der GPK etwas mit der Sache befasst. Die Antwort des Bundesrates vom 30. Mai 1994 auf die Interpellation Scheurer Rémy über die Informatisierung der Bibliotheksdienste ist im Raum Zürich auf grossen Unwillen gestossen. Man hat dort festgestellt, dass die Landesbibliothek und das EDI-Generalsekretariat in sehr selbstherrlichem Ton mit der Ethics-Gruppe, d. h. mit der ETH-Bibliothek und der Zentralbibliothek (ZB), umgegangen sind.

In der Zwischenzeit wurden aber verschiedene Fragen geklärt. Während im November letzten Jahres die elektronisch erfassten Publikationen der ETH-Bibliothek und der ZB in einem gemeinsamen Katalog erfasst wurden, wurde von Verwaltungsseite anerkannt, dass eine Zusammenarbeit mit ETH und ZB am Fehlen von Alternativen gescheitert wäre. Die ZB

übernahm die finanziellen Mehraufwendungen für die Bibliotheksintegration in das System Ethics und wird in Zukunft automatisch in die Planung für eine gemeinsame Bundeslösung mit einbezogen.

Diese gemeinsame Bundeslösung heisst «Bibliotheksnetz für die Schweiz», d. h., es soll ein heterogenes schweizerisches Bibliotheksnetz geschaffen werden. Das mit der Schaffung desselben beauftragte Organ ist an der Arbeit und setzt sich folgendes zum Ziel: Benutzende sollen, unter Einsatz einer einheitlichen Benutzeroberfläche und Zugriffsmethode, alle dem Netz angeschlossenen Bibliotheksdaten einsehen können. Bisherige Hard- und Software-Investitionen, namentlich aber die gespeicherten Daten, sind zu schützen. Der Einsatz umfangreicher Finanzmittel für den Zusammenschluss nicht-homogener Informatiksysteme ist zugunsten neuer und kompatibler Systeme zu vermeiden. Jeder Bibliothek ist eine angepasste, individuelle Entwicklung zu garantieren. Zudem versteht es sich auch, dass das Netz international kompatibel werden sollte.

Was die Finanzierung angeht, ist festzuhalten, dass die Ausrichtung von Bundesmitteln von der Einhaltung der zwischen ZB und ETH-Bibliothek einerseits und der Schweizerischen Landesbibliothek andererseits im Bibliotheksbereich vereinbarten Zusammenarbeit abhängig ist.

**Dreifuss Ruth, conseillère fédérale:** Nous nous sommes efforcés, dans la réponse écrite, d'aller le plus loin possible dans les informations qui nous étaient demandées. Je peux aussi regretter que des systèmes se soient développés d'abord en vase clos et sans volonté de collaboration. Cela tient, je crois, aux maladies d'enfance du développement des systèmes électroniques, et ça n'est pas le seul endroit où des modèles différents ont été mis en place. Contrairement à M. Scheurer Rémy, j'ai la plus grande compréhension aussi pour une école polytechnique qui se met à développer un système qui lui paraît prometteur, et qui souhaite aller au bout de cette piste de recherche.

Le développement d'Ethics a été à la fois une tentative de solution d'un problème pratique, que j'aurais préféré voir aborder dans un climat de collaboration et d'unité plus grande, et d'activités liées à la curiosité du chercheur et à la liberté de recherche de cette institution.

Je ne peux pas, Monsieur Scheurer, vous prouver quoi que ce soit dans ce domaine. Je peux, premièrement, vous dire que le terme des travaux de développement d'Ethics est proche et que, de ce fait, les frais additionnels, le coût marginal du développement, sont très limités par rapport à ce qui a déjà été investi. Deuxièmement, je puis vous assurer de notre volonté de créer et de travailler sur les aspects d'interfaces et de compatibilité, et d'avancer vers la création d'un réseau avec des systèmes différents qui pourraient être tous rendus compatibles ou accessibles pour l'utilisateur en parallèle.

Par rapport aux suggestions qui accompagnent votre interpellation, il est clair que nous soutenons les efforts faits par la Bibliothèque nationale suisse. C'est elle qui a à coeur de créer ce réseau et de le rendre compatible. Nous sommes intervenus devant la Conférence universitaire suisse. Nous avons senti, là aussi, à quel point seule une vision en réseau était acceptable, en termes de fédéralisme tout simplement. Nous irons également devant la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, mais je sais déjà que nous recevrons la même réponse, c'est-à-dire: «Allez de l'avant dans la mise en réseau et dans l'accroissement de la compatibilité, mais laissez-nous tirer parti du passé et ne pas annuler les investissements en matériel et surtout en recherche qui ont déjà été faits.»

Même si les Ecoles polytechniques fédérales sont de notre ressort, j'entends pratiquer à leur égard la même attitude que celle que je pratique à l'égard des cantons et des universités cantonales, c'est-à-dire les amener progressivement à intégrer un système qui soit compatible.

## **Interpellation Scheurer Rémy Informatisierung der Bibliotheksdienste**

## **Interpellation Scheurer Rémy Informatisation des services de bibliothèques**

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1995
Année	
Anno	
Band	I
Volume	
Volume	
Session	Januarsession
Session	Session de janvier
Sessione	Sessione di gennaio
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	08
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	94.3065
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.02.1995 - 08:00
Date	
Data	
Seite	233-233
Page	
Pagina	
Ref. No	20 025 270

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.